

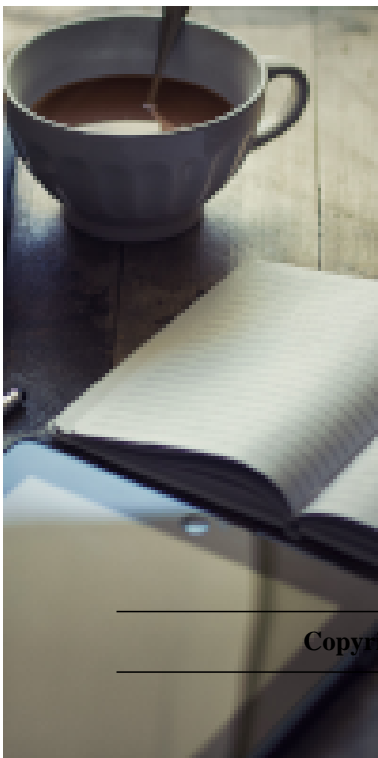
<http://legendre.systemella.fr/Taxe-audiovisuelle.html>



7

Taxe audiovisuelle

- Vos publications - Vos idées, vos propositions -



Date de mise en ligne : vendredi 1er janvier 2021

Copyright © Actes-Vrais - Tous droits réservés

Bonjour,

Nous venons de terminer notre déclaration d'impôts et avons, ou pas, décoché la petite case qui indique si oui ou non nous avons une télévision avec "tuner" à la maison. A noter que tout le monde a une radio à la maison mais que cette taxe, qui finance aussi bien la radio publique que la télé publique, n'est due que si vous avez un poste de télévision équipé pour décoder le signal télé.

Bref, je propose de supprimer cette taxe et de laisser l'audiovisuel vivre dans un monde darwinien. L'information délivrée par les journaux privés (dont télévisés) n'est pas forcément meilleure (au sens de objective, vérifiée, équilibrée, non partisane) que celle délivrée par les canaux publics, mais au moins je ne paye pas pour elle...

Vous êtes tous invités à publier sur cette plateforme vos doléances et vos propositions afin de définir ensemble un projet sociétal conforme à vos attentes.